

Réf: Dossier 318593

Avis de constitution

SOCIETE « SKY-TECH CI »

Siège ABIDJAN, COMMUNE ABOBO, QUARTIER
ANADOR, JUSTE A COTE DE LA BOULANGERIE BUVOIR,
LOT 241, ILOT 19, Lot 241, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKY-TECH CI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
INFORMATIQUE, ELECTRONIC ET TRAVAUX
PUBLIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE ABOBO, QUARTIER
ANADOR, JUSTE A COTE DE LA BOULANGERIE BUVOIR, LOT
241, ILOT 19, Lot 241, Ilot 19

Dirigeant(s) M ISSOUF GANY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05826 du 13/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35313/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

